



Strasbourg, mercredi 5 janvier 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/00079

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Arrêté préfectoral n° 2021 - 001 du 12 janvier 2021

Crue**Ill canalisée - Partie aval****Arrêt de navigation (sauf bateaux de marchandises ayant un tirant d'air < à 2,50 m) (tous les usagers - dans les deux sens)** **- à partir du 05/01/2022 à 08:00**o **Ill canalisée**

entre les pk 3,000 (Pont Saint Guillaume) et pk 4,500 (jonction avec le canal de la Marne au Rhin)

Commentaire :

Les usagers sont informés que la côte d'eau de l'écluse A de la Petite France de l'Ill canalisée a atteint 2,80 m. En conséquence, la navigation est interrompue sur l'Ill canalisée entre le Pont Saint Guillaume et le barrage de la Robertsau. Seuls les bateaux de marchandises avec un tirant d'air inférieur à 2,50 m sont autorisés à naviguer sur cette section.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)**Service(s) à contacter :**

UT Strasbourg Rhin, 2, route de l'Ill, BP 61019, 67760 GAMBSHEIM

Tél : 03 88 59 76 00 - Fax : 03 88 59 76 01

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Chef de Service

Signé

Vincent STEIMER